

ANNONCES OFFICIELLES - FINISTÈRE

Publicités
des marchés publics
inférieurs à 90 000 €

HAUT PAYS BIGOUDEN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MARCHÉ DE SERVICES

MAÎTRISE D'ŒUVRE - PROJET DE REMPLACEMENT D'UN OUVRAGE HYDRAULIQUE SOUS LA VOIE COMMUNALE N° 1 AU LIEU DIT QUELORDAN À PLONÉOUR-LANVERN

Identification : Communauté de communes du Haut Pays Bigouden, 2A, rue de la Mer, 29710 Pouldreuzic, tél. 02 98 54 49 04, courriel : info@cchpb.com

Mode de passation choisi : le marché est passé en procédure adaptée conformément aux articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Missions prévues : AVP, PRO, ACT, VISA, DET, AOR et OPC. En missions complémentaires : levé topographique, recherche amiante et HAP, étude géotechnique, coordination SPS, dossier réglementaire loi sur l'eau.

Variante : non autorisée.

Justificatifs à produire à l'appui des candidatures en référence au règlement de la consultation (cf. art. 6.1 du RC) : soit utiliser les formulaires DC1 et DC2, soit compléter le DUME (Document unique de marché européen).

Critères de sélection des offres : prix des prestations, 40 % ; valeur technique de l'offre, 60 %.

Renseignements techniques et administratifs : pour tout renseignement complémentaire, les candidats devront nécessairement utiliser la plateforme internet Megalis Bretagne : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

Voies et délais de recours : tribunal administratif de Rennes.

Date limite de réception des offres : mercredi 8 novembre 2023, à 12 h.

Date de transmission à la publication du présent avis : lundi 2 octobre 2023.

MX1599087

HAUT-LÉON COMMUNAUTÉ

MARCHÉ DE SERVICES

Section 1 : identification de l'acheteur.
Nom de l'acheteur : Haut-Léon Communauté, 29, rue des Carmes, 29250 Saint-Pol-de-Léon. SIRET n° 200 067 072 00013.
Groupement de commandes : non.

Section 2 : communication.
Profil acheteur : Megalis Bretagne via le site <https://www.hautleoncommunaute.bzh/ma-communaute/marches-en-cours/>
Identifiant interne de la consultation : 2023-09-01.
L'intégralité des documents de la consultation est sur le profil acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom du contact : Stéphanie Douguet (02 98 69 10 44, marches@hlc.bzh).

Section 3 : procédure.
Type de procédure : procédure adaptée.
Conditions de participation : selon le règlement de consultation (preuve par tout moyen).
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : vendredi 20 octobre 2023, 12 h.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

Section 4 : identification du marché.
Intitulé du marché : mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension de la ZA de Kerannou à Saint-Pol-de-Léon.
Type de marché : prestations de services.
Lieu principal d'exécution du marché : Saint-Pol-de-Léon, Finistère.
La consultation comporte des tranches : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.

Section 5 : lots.
Marché alloti : non.

Section 6 : informations complémentaires.
Visite obligatoire : non.
Variantes : interdites.

MX1599039

HAUT-LÉON COMMUNAUTÉ

MARCHÉ DE SERVICES

Section 1 : identification de l'acheteur.
Nom de l'acheteur : Haut-Léon Communauté, 29, rue des Carmes, 29250 Saint-Pol-de-Léon. SIRET n° 200 067 072 00013.
Groupement de commandes : non.

Section 2 : communication.
Profil acheteur : Megalis Bretagne via le site <https://www.hautleoncommunaute.bzh/ma-communaute/marches-en-cours/>
Identifiant interne de la consultation : 2023-09-01.
L'intégralité des documents de la consultation est sur le profil acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom du contact : Stéphanie Douguet (02 98 69 10 44, marches@hlc.bzh).

Section 3 : procédure.
Type de procédure : procédure adaptée.
Conditions de participation : selon le règlement de consultation (preuve par tout moyen).
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : vendredi 10 octobre 2023, 12 h.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

Section 4 : identification du marché.
Intitulé du marché : assistance à la maîtrise d'ouvrage en économie de la construction pour la construction d'une école de musique et danse sur la commune de Plouescat.
Type de marché : prestations de services.
Lieu principal d'exécution du marché : Saint-Pol-de-Léon, Finistère.
La consultation comporte des tranches : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.

Section 5 : lots.
Marché alloti : non.

Section 6 : informations complémentaires.
Visite obligatoire : non.
Variantes : interdites.

MX1599053

COMMUNE DE BOURBRIAC

MARCHÉ DE SERVICES

Section 1 : identification de l'acheteur.
Nom complet de l'acheteur : commune de Bourbriac (22390).
Type de numéro national d'identification : SIRET 212 200 133 00016.
Groupement de commandes : non.

Section 2 : communication.
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.bretagne-marchespublics.com>
Identifiant interne de la consultation : 2023 GWAZH AR MOGN.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Contact : Mme le Maire, tél. 02 96 43 40 21, e-mail : direction@bourbriac.bzh

Section 3 : procédure.
Type de procédure : procédure adaptée restreinte sur références (en 2 phases).
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle, conditions/moyens de preuve : voir règlement de la consultation (RC).
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limites de réception des plis : lundi 6 novembre 2023 à 12 h.
Présentation des offres par catalogue électronique : autorisée.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

Section 4 : identification du marché.
Intitulé du marché : mission de maîtrise d'œuvre pour la requalification de la rue Gwazh Ar Mogn (route départementale n° 8 en agglomération).
CPV - Objet principal : 71000000-8.
Type de marché : services.
Description succincte du marché : mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue Gwazh Ar Mogn (RD n° 8).
Lieu principal d'exécution du marché : commune de Bourbriac.
Durée du marché : 24 mois.
La consultation comporte des tranches : non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.
Marché alloti : non.

Section 5 : informations complémentaires.
Visite obligatoire : non. Autres informations complémentaires : assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) : ADAC 22 (Agence départementale d'appui aux collectivités), 7, rue Saint-Benoît, 22000 Saint-Brieuc, tél. 02 96 62 81 27. Affaire suivie par Dominique Bernard.

MX1599183

LEGALES ET JUDICIAIRES

Délégations de services



MARCHÉ DE SERVICES

Section 1 : identification de l'acheteur.

Nom de l'acheteur : commune de Locmaria-Plouzané.
SIRET 212 901 300 00013.

Groupement de commandes : non.

Section 2 : communication.

Profil acheteur : Megalis Bretagne via le site www.pays-iroise.bzh/marches-publics

Identifiant interne de la consultation : DSP23-01.

L'intégralité des documents de la consultation est sur le profil acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Contact : Frédérique Guillemin, tél. 02 98 48 74 62.

E-mail : direction-generale@locmaria-plouzané.fr

Section 3 : procédure.

Type de procédure : procédure simplifiée de délégation de service public.

Conditions de participation : selon le règlement de consultation (preuve par tout moyen).

Technique d'achat : sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : 31/10/2023, 12 h.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidats : non.

Possibilité d'attribution sans négociation : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

Section 4 : identification du marché.

Intitulé du marché : gestion du camping municipal.

Type de marché : services.

Lieu principal d'exécution du marché : Finistère.

La consultation comporte des tranches : non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.

Section 5 : lots.

Contrat alloti : non.

Section 6 : informations complémentaires.

Visite obligatoire : non.

Variantes : autorisées.

Avis administratifs

APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 2
DU PLU DE LANDUNVEZ

Par délibération du 27/09/2023, le conseil communautaire de la CCPI a approuvé le projet de modification simplifiée n° 2 de la commune de Landunvez tel qu'il est annexé à ladite délibération. Cette délibération est affichée au siège de la CCPI et en mairie de Landunvez pendant 1 mois. Le dossier de PLU est tenu à la disposition du public à la CCPI, en mairie de Landunvez, aux heures et jours habituels d'ouverture, et sur le site internet de la CCPI.

APPROBATION DE LA RÉVISION GÉNÉRALE
DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE PORSPODER

Par délibération du 27/09/2023, le conseil communautaire de la CCPI a approuvé le projet de révision générale du PLU de la commune de Porspoder tel qu'il est annexé à ladite délibération. Cette délibération est affichée au siège de la CCPI et en mairie de Porspoder pendant 1 mois. Le dossier de PLU est tenu à la disposition du public à la CCPI, en mairie de Porspoder, aux heures et jours habituels d'ouverture, et sur le site internet de la CCPI. La délibération sera publiée sur le portail national de l'urbanisme.

INSTAURATION D'UN NOUVEAU DROIT
DE PRÉEMPTION URBAIN RENFORCÉ À PORSPODER

Le public est informé que, par délibération du 27/09/2023, la Communauté de communes du Pays d'Iroise (CCPI) a instauré un droit de préemption urbain renforcé (DPUr) suite à l'approbation du nouveau PLU de Porspoder. Cette délibération, avec le plan délimitant les périmètres d'exercice de ce DPUr, fait l'objet d'un affichage au siège de la CCPI et en mairie de Porspoder pendant 1 mois. Elle peut être consultée au siège de la CCPI et en mairie de Porspoder, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, et sur le site internet de la CCPI.

COMMUNE DE PLOUHINEC

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Délibération du conseil municipal en date du 13/04/2017

Concertation du public en application de l'article L103.2 du Code de l'urbanisme. Conformément à la délibération du conseil municipal, le dossier de concertation de la révision du PLU de Plouhinec, accompagné d'un registre, sont mis à la disposition du public en mairie sur la période suivante, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Le dossier est également consultable sur le site internet de la commune : www.plouhinec.bzh, onglet urbanisme, révision du PLU, procédure en cours. Toute observation éventuelle pourra être consignée sur le registre mis à disposition en mairie ou adressée par écrit à M. le Maire, 2, rue Général-de-Gaulle, 29780 Plouhinec, ou formulée par mail à l'adresse suivante : mairie@plouhinec.bzh. À l'issue de cette période de consultation du public, le conseil municipal tirera le bilan de la concertation et arrêtera le projet de plan local d'urbanisme.

Vie des sociétés - Avis de constitution

AVIS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Plougouvelin du 25/09/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes. Forme sociale : société civile immobilière. Dénomination sociale : **RAFAEL**. Siège social : 5, rue de Mezmeur, 29217 Plougouvelin. Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, par tout moyen, et notamment par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et l'exploitation, par bail ou autrement, de tous biens et droits immobiliers et de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément ; exceptionnellement, l'aliénation par tout moyen du ou des biens immobiliers devenus inutiles à la société ; toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, susceptibles d'en favoriser la réalisation et le développement, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société. Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Mme Caroline Hélias et M. Maciej Rafal Ochendowski sont nommés premiers cogérants de la société pour une durée illimitée. Clauses relatives aux cessions de parts : cession libre entre associés ; mutations à des tiers soumises à l'agrément de la majorité des trois quarts des voix exprimées des associés disposant du droit de vote, présents ou réputés comme tels ou représentés. Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Brest. Pour avis, la gérance.

Vie des sociétés - Formalités diverses

MODIFICATION DU CAPITAL

SCI L'HERMINE

Société civile immobilière au capital de 243,92 €

Siège social : 4, rue de Keravilin, 29490 GUIPAVAS - RCS BREST

Suivant acte authentique reçu par M^e Jean-Pierre Mocaër, notaire à Guipavas, le 12/05/1999, les associés ont réduit le capital social pour le ramener de 457,35 € à 243,92 €.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Brest.

Le Télégramme

Vous souhaitez recevoir
Le Télégramme
chaque jour à domicile ?



Livraison à domicile gratuite



Chez vous avant 7 h 9 h le dimanche



Des suppléments hebdo

Contactez-nous !

N°Cristal 0 969 360 529

APPEL NON SURTAXE